

---

# Hauert Feuillus et conifères

## Feuillus et conifères Pour arbres et arbustes

---



Granulé, facile à épandre, exempt de poussière. Cet engrais complet organique à dominance potassique et magnésienne a été conçu spécialement pour les arbustes, les feuillus et les conifères. Il agit rapidement mais aussi durablement. Il stimule et complète parfaitement la fertilité naturelle du sol.

### EMPLOI

Épandage régulier au niveau des racines (en dessous du collet). En cas de risques d'érosion (par ex.: en pente) travailler le sol à 2 - 3 cm de profondeur. Sur une végétation dense (par ex.: gazon, plantes couvre-sol, etc.) épandre l'engrais dans des trous de 15 - 20 cm de profondeur à environ 1 - 2 trous par mètre carré dans le secteur d'enracinement.

### DOSAGE

Fumure d'entretien De mi-mars à mi-avril: 50 - 80 g/m<sup>2</sup> Juin: 30 - 40 g/m<sup>2</sup> Nouvelles plantations Mélanger l'engrais à la terre de la plantation (1 poignée = 50 g pour 100 l de terre travaillée) ou l'épandre au niveau des racines après la plantation (150 - 200 g/m<sup>2</sup>). Cette réserve suffit pour 2 ans

### ANNOTATION

Conseil pour mesurer l'engrais 1 poignée de Feuillus et conifères = 35 - 40 g 1 petit pot en terre cuite de 6 cm = 50 g 1 pot de yaourt = 140 - 150 g

<b>Convient à</b>	Arbres/arbustes
<b>Durée d'efficacité</b>	2-3 mois
<b>Taille du conditionnement</b>	1 kg 5 kg
<b>Dosage</b>	115 g/m <sup>2</sup>
<b>Saison</b>	Printemps, Été, Automne
<b>Produit</b>	Hauert

- **Engrais organo-minéral avec magnésium**
- **6 % N Azote total**
  - 3 % NA Azote ammoniacal
  - 1 % NRf Azote de méthylène urée
  - 2 % NO Azote organique
- **4 % P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> Phosphate totale**
  - 3 % P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> Phosphate soluble à l'eau
- **8 % K<sub>2</sub>O Potasse soluble à l'eau**
- **2 % Mg Magnésium (1,2% soluble à l'eau)**
  - 35 % MO Matière organique d'origine végétale
- **Pauvre en chlore**
- **50 % d'azote sous forme longue durée (NRf, NO)**

#### **Stockage**

A conserver au sec et dans des emballages fermés. Le produit se conserve indéfiniment.

#### **Élimination**

Les emballages vides peuvent être éliminés avec les ordures ménagères.